

Branche professionnelle de la Restauration Rapide

Portrait statistique des entreprises et des salariés

Edition 2016



SOMMAIRE

1. Présentation des activités de la branche 3
2. Objectifs et méthodologie..... 5
3. Synthèse..... 8

1

Présentation des activités de la branche

Présentation de l'activité de la branche

Le champ conventionnel - IDCC 1501

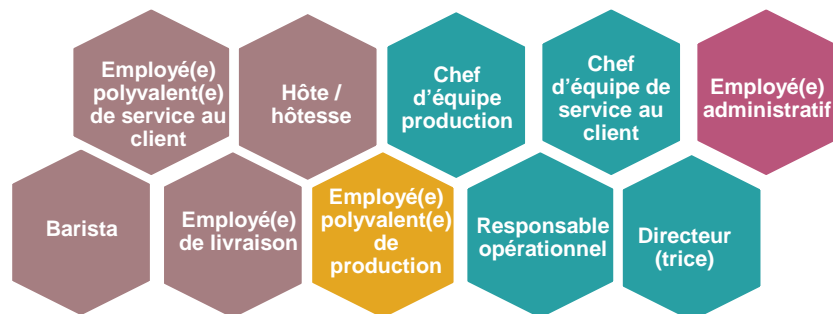
Convention collective nationale de la restauration rapide du 18 mars 1988.

Champ d'application

Article 1. Le champ d'application de la convention s'applique à l'ensemble des employeurs et des salariés travaillant en France métropolitaine et dans les DOM :

- d'une part, dans des entreprises d'alimentation et de restauration rapide, relevant du code NAF 5610C et ayant pour vocation de vendre exclusivement au comptoir des aliments et des boissons présentés dans des conditionnements jetables, que l'on peut consommer sur place ou emporter ;
- d'autre part, dans des entreprises dont l'activité principale consiste à vendre au comptoir des aliments et des boissons présentés dans des conditionnements jetables et/ou à fabriquer ou pré-cuisiner, en vue de leur livraison immédiate, un certain nombre de plats culinaires destinés à la consommation à domicile.

Les métiers



Pour plus d'informations

www.metiers-restaurationrapide.fr



2

Objectifs et méthodologie

Objectifs

Ce document vise à analyser le profil des entreprises et salariés présents sur les métiers de la branche professionnelle.

Cet éclairage statistique porte principalement sur les caractéristiques sociodémographiques des salariés (âge, sexe, PCS, ...) et les conditions de travail (type de contrat, temps de travail, ...). Il a pour ambition de livrer des indicateurs utiles à la réflexion emploi-formation de la Commission Paritaire Emploi formation (CPNE) de la branche.

Présentation de la source utilisée

Ce portrait statistique repose sur l'analyse des déclarations DADS effectuées par les entreprises qui appliquent la convention collective de la branche professionnelle de la restauration rapide (IDCC 1501)

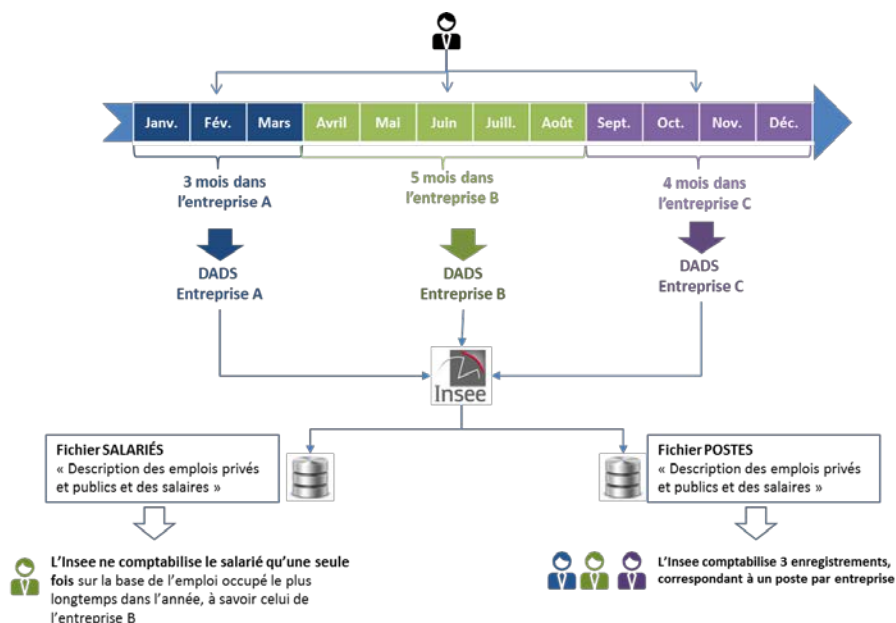
Les sources utilisées pour produire ces indicateurs sont issues de la DADS, traitée à partir des dernières informations disponibles auprès de l'Insee :

- la base de données « Description des emplois privés et publics et des salaires en 2013 » fichier Postes, qui est un échantillon au 1/12^{ème} des données individuelles anonymisées issues de l'exploitation statistique des DADS. Attention, les données 2013 sont les dernières données disponibles.
- les données spécifiques sur la branche à partir d'une extraction adhoc restituée par cet institut.

Ces données permettent l'analyse des emplois selon la nature de l'emploi, les caractéristiques du salarié et de l'établissement employeur.

Au sein de cette base, le choix de l'indicateur « **poste** » a été retenu pour l'analyse des données DADS. A l'inverse des effectifs présents au 31/12, **cet indicateur prend compte l'ensemble des salariés ayant travaillé dans la branche sur une année donnée, même pour une durée courte.**

A titre d'exemple pour un salarié ayant travaillé dans 3 entreprises différentes durant une année :



Méthodologique de traitement

Les sources statistiques permettent plusieurs logiques d'analyse. Dans le cadre de ce portrait, les critères suivants ont été retenus :

1. La variable ETABLISSEMENT

Le choix de la variable Etablissement a été retenue, au détriment de la variable Entreprise.

Pour les sièges sociaux, une seule structure est comptabilisée avec la variable Entreprise, même s'ils disposent de plusieurs établissements. Par ailleurs, ils ne seront comptabilisés que sur une seule région (celle du siège social), même si des établissements sont implantés sur l'ensemble du territoire national.

Les emplois seront comptabilisés sur la base du lieu de travail du salarié, à savoir celui de l'établissement si une entreprise compte plusieurs établissements.

2. Un comparaison avec le secteur d'activités de référence

Les données traitées dans ce rapport sont systématiquement comparées avec :

- Le secteur d'activités de référence. Ce dernier est le secteur de la nomenclature agrégée (NA 2008) dans lequel se situent le nombre de plus élevés de salariés.

- L'ensemble des secteurs d'activités

Ce dernier est composé de l'ensemble des secteurs d'activité, fonction publique incluse (d'Etat, Territoriale et hospitalière).

Composition du secteur de comparaison : Restauration (Codes NAF)

Code NAF	Intitulé
5610A	Restauration traditionnelle
5610C	Restauration de type rapide
5629A	Restauration collective sous contrat
5630Z	Débites de boissons
5621Z	Services des traiteurs
5629B	Autres services de restauration n.c.a.
5610B	Cafétérias et autres libres-services

3

Synthèse

Présentation de la branche

26 700 entreprises et **29 100 établissements** composaient la branche en 2013.

Il s'agit **principalement de TPE (90 % des établissements)**. Cette part est supérieure à l'ensemble de l'économie en France (84 %).

La **répartition géographique des établissements est proche de celle tous secteurs d'activité confondus**, avec une concentration plus forte des établissements dans les régions Ile-de-France (26 % des établissements), Provence-Alpes-Côte d'Azur (12 %) et Rhône-Alpes (9 %).

13,3 établissements en France sur 1 000 sont dans la branche professionnelle. La proportion d'établissements dans la branche est très élevée en PACA, Ile-de-France et Languedoc-Roussillon (respectivement 18,7 ‰, 17,8 ‰ et 17,8 ‰).

Les établissements ont pour activité principale la « restauration de type rapide » (NAF 5610C).

154 000 salariés étaient recensés au 31/12/2013.

Les salariés sont **fortement concentrés dans des établissements de moins de 50 salariés** (80 % des salariés, dont 40 % dans des TPE), ce qui distingue la branche de l'ensemble de l'économie (59 %, dont 38 % dans des TPE).

La répartition géographique des salariés est également proche de celle de l'ensemble de l'économie, avec une concentration des salariés en Ile-de-France (29 % des salariés), en PACA (11 %) et en Rhône-Alpes (9 %).

Globalement, **8 salariés sur 1 000 travaillent dans un établissement de la branche.** La densité de salariés de la branche est plus élevée dans le sud.

Les caractéristiques des salariés

La branche professionnelle de la restauration rapide comprend **autant d'hommes que de femmes**, ce qui est proche du constat dans l'ensemble de l'économie (52 % de femmes).

Avec près de 3 salariés sur 4 (74 %) âgé de moins de 30 ans, les salariés de la branche sont **jeunes** au regard du secteur de la restauration (53 %) et de l'ensemble des actifs (24 %).

Toutefois, on note **vieillessement de la population salariée** depuis 2007. La part des salariés de moins de 25 ans diminue depuis 2007 (de 66 % en 2007 à 56 % en 2013) au profit des salariés de 25 à 44 ans et de 45 ans et plus.

Les contrats de travail sont **majoritairement des CDI** (80 %), soit une proportion plus élevée que dans le secteur de la restauration (60 %) et dans l'ensemble de l'économie (73 %). En outre, **le type de contrat n'est pas lié au sexe** : la proportion de CDI est identique pour les hommes et les femmes.

Les contrats à temps partiels sont majoritaires au sein de la branche, même si leur proportion diminue : de 76 % en 2007, ils représentent 71 % des contrats en 2013. Cette part est plus élevée que dans le secteur de la restauration (57 %) et que tous secteurs confondus (29 %). **Les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes** (73 % des femmes à temps partiel, 69 % des hommes).

CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

29 100 établissements

employant des salariés,
dont **90 % de TPE**
(moins de 10 salariés),
qui regroupent 40 %
des salariés



En France,

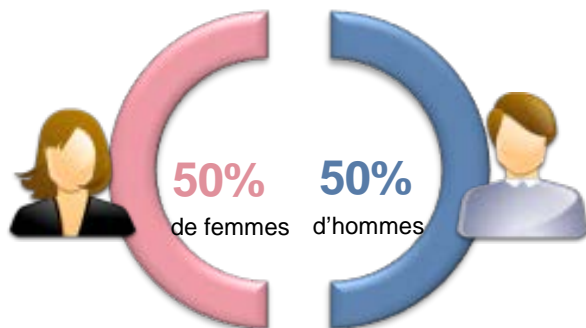


établissements sur 10 000 sont
dans la branche professionnelle

Les établissements déclarent en
secteur d'activité principal
Restauration de type rapide
NAF 5610C

CARACTÉRISTIQUES DES SALARIÉS

154 000 salariés
(au 31/12/2013)



83 % des salariés
sont des employés

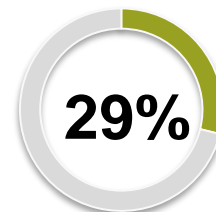


74 % des salariés
ont moins de 30 ans



des contrats
sont des CDI

des contrats
à temps complet



4

Annexes

Service Observatoires d'AGEFOS PME



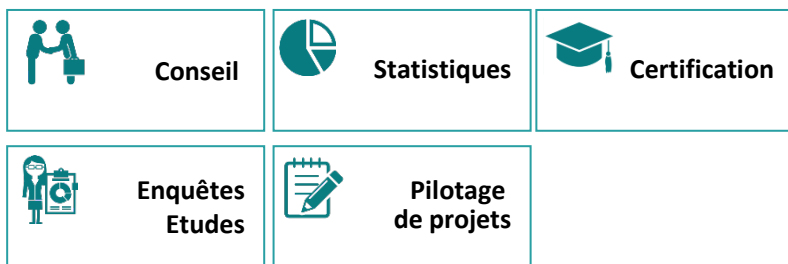
Le service Observatoire d'AGEFOS PME

Le service Observatoire d'AGEFOS PME a été créé à l'issue de l'Accord national interprofessionnel (ANI) de 2003.

Appui technique pour les branches professionnelles, ses experts interviennent aux côtés des partenaires sociaux pour les accompagner dans leurs projets d'observation et d'ingénierie de certification.

Le service Observatoire produit également les études et enquêtes nationales réalisées par AGEFOS PME (Perspectives, Baromètre Repérage Flash Emploi...).

Ses domaines d'expertise sont les suivants :



L'équipe Observatoire

Stéphane Phan
Responsable
sphan@agefos-pme.com

Amandine Roche
Chargée d'études
aroche@agefos-pme.com

Romain Sabatté
Chargé d'études
rsabatte@agefos-pme.com

Marine M'Bedi
Chargée d'études
mmbedi@agefos-pme.com

Isabelle Libert
Chargée de mission Certification
ilibert@agefos-pme.com

AGEFOS PME, votre conseiller Emploi-Formation professionnelle, partout en France

AGEFOS PME, 1^{er} réseau gestionnaire des fonds de la formation professionnelle en France, couvre près de 375 000 entreprises, dont 89 % sont des entreprises de moins de 10 salariés, et plus de 6 500 000 salariés au plus près des enjeux de chaque territoire.

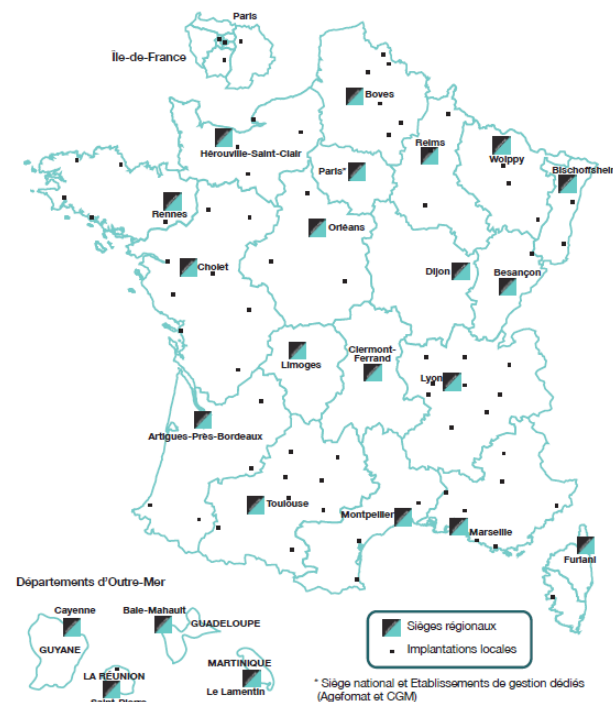
1 300 collaborateurs accompagnent les entreprises pour la formation et l'emploi de leurs salariés. AGEFOS PME agit auprès des entreprises adhérentes, dont 50 branches ou secteurs professionnels, pour simplifier la formation et l'emploi, conseiller et informer les dirigeants sur l'ensemble des dispositifs dont ils peuvent bénéficier, mutualiser les moyens disponibles au service de la formation des salariés et mobiliser des financements régionaux, nationaux et européens pour aider l'investissement formation des TPE-PME.

Plus d'informations sur le site AGEFOS PME : www.agefos-pme.com

Retrouvez-nous sur Twitter : <http://twitter.com/AGEFOSPME>

LE RÉSEAU DE PROXIMITÉ AGEFOS PME

1 300 collaborateurs aux côtés des entreprises



AGEFOS PME - sis 187, quai de Valmy - 75010 PARIS.
siret n° 301 761 987 00330 - code NAF 9499Z

agrée par arrêté ministériel du 24.01.1973, renouvelé le 20.09.2011 et modifié le 29.11.2013
www.agefos-pme.com